

# L'ÉCRAN

de la FFCV - Fédération Française de Cinéma et Vidéo

COUR



DE

VIDÉO

Bourges Théâtre Jacques Cœur  
du 24 au 27 septembre 2009



N° 86 septembre 2009 le numéro : 3,50 € abonnement : 12 €

## Sommaire

Éditorial p. 3  
**Nouvelles fédérales** p. 4  
 Conseil d'administration  
**Nouvelles d'ici et d'ailleurs** p.5-12  
 Printemps du court métrage  
 Festival Image nature et environnement  
 Festival Ciné Poche  
 Festival de Kélibia  
 Festival d'Annecy  
 Festival Ciné Café Coccinelle  
 (St Barthélemy d'Anjou)  
**Vous avez la parole** p.13  
 On va vous refaire le film!  
**Dossier son** p. 14  
 Piano virtuel Steinberg : The Grand 3  
**Carrefour de la création** p. 15-16  
 Démarche de l'escalier (20)  
**Documentation juridique** p. 17  
 Emprunts musicaux et droit de la propriété  
 intellectuelle  
**Références** p. 18-19  
 Le coin des bonnes lectures  
**Cœur de vidéo 2009** p. 20-21  
 Mode d'emploi  
 Bulletin d'inscription  
**Carnet** p.22

Ont participé à ce numéro :

Michel Body, Jean-Pierre Clavier,  
 Robert Dangas, Charles Géraud,  
 Michelle Jarousseau, François Laurent,  
 Philippe Sevestre

**L**es 69<sup>e</sup> Rencontres nationales de la FFCV vont bientôt s'ouvrir avec un programme en constante évolution.

On peut dire qu'à partir de l'édition 2009, une nouvelle page s'ouvre : cette fois, les réalisations présentées en 16/9 et en haute définition atteignent près de 43 % des films inscrits. Ainsi l'objectif souhaitable de 40 % fixé l'an passé est non seulement atteint mais dépassé. Si l'on ajoute quelques films produits en 16/9 voire en HD mais proposés en 4/3 « letter box », on pourrait parler de 45 % de films projetés dans un format proche du véritable cinéma.

À l'occasion des 70<sup>e</sup> Rencontres nationales de la FFCV en 2010, il faut espérer qu'une majorité de films 16/9 et HDV seront proposés. Parmi les nombreux festivals auxquels participent largement les cinévidéastes de la FFCV - soit dit en passant - le concours national Cœur de vidéo à Bourges va devenir dans un proche avenir la plus importante manifestation, sinon l'unique, où la vidéo en haute définition est vraiment à l'honneur.

En effet, on voit ici ou là dans divers festivals des règlements de projections qui sentent la naphthaline : des vidéos en Umatic, VHS

et SVHS sont encore acceptées. D'autres imposent une restriction au détriment de la qualité de l'image : seuls les DVD sont acceptés alors qu'on sait par ailleurs qu'ils présentent des défauts les rendant incompatibles avec tel ou tel lecteur.

Le deuxième fait marquant de Cœur de vidéo est la progression des musiques originales qui ont été spécialement créées pour 25 % des films. Si l'on ajoute, les musiques libres de droits, les musiques d'illustration musicale ou du répertoire du domaine public, on arrive à plus de 73 % de réalisations respectant les prescriptions relatives au droit d'auteur.

Il reste encore un effort à faire dans ce domaine, d'où la piqûre de rappel dans ce numéro de *L'Écran*.

Ainsi, à terme, et on espère que ce terme sera très proche, les films de la FFCV, réalisés dans des conditions d'autoproduction pour l'essentiel, ne pourront pas être considérés comme des bricolages relevant de l'amateurisme, acception péjorative des dictionnaires.

**Bourges :**  
**un programme en**  
**constante évolution**

Ph. SEVESTRE



Photo de couverture : l'affiche des 69<sup>e</sup> rencontres nationales de la FFCV

## Conseil d'administration de la FFCV

Résumé de la réunion du 6 juin 2009

### 1° Informations fédérales

**COFAC:** La FFCV participe maintenant aux réunions de la COFAC (Coordination des Fédérations de l'action culturelle).

Il faut espérer que grâce à cette structure de « lobbying » la Fédération soit mieux entendue au ministère de la Culture notamment pour les projets concernant la gestion de son patrimoine cinématographique. Par ailleurs, la COFAC peut permettre de nouer des relations utiles en vue de l'obtention de locaux à louer dans des conditions plus favorables.

**Dépôts BNF:** Tous les films du concours national des années 2002 à 2006 (289 films) ont été recopiés sur le disque dur multimédia qui sert de navette pour le dépôt à la BNF. Ainsi la BNF va être dépositaire de toutes les vidéos du concours national de 1991 à 2007, auxquelles s'ajoutent depuis 2008 les films sélectionnés pour la BNF dans les concours régionaux.

**Concours vidéo « Ma ville »:** malgré le résultat assez décevant de ce concours lancé sans budget de communication et sans équipe de suivi, il est décidé de distinguer une lauréate dont la réalisation mérite d'être distinguée.

**Formation:** Un Cd-rom sur le montage réalisé par le président (présentation Power Point) a été diffusé dans tous les ateliers de la FFCV. Deux clubs ont adressé leurs remerciements: Caméra club Dauphinois et Ciné Club 9,5 de Lorraine.

### Question concernant l'UNICA

Décision du CA: Le film *Racines*, sélectionné en 2008 sera projeté en 2010. Jeanne Glass annonce que les temps de projection à l'UNICA seront ramenés à 50 minutes sans intervalle. En 2009, à Bourges, il faudra donc sélection

ner 45 minutes de projection auxquelles s'ajouteront 5 minutes pour *Racines*.

### 2° Questions relatives aux concours

Après le bilan des concours régionaux (consigné intégralement dans le registre des délibérations), a été abordée la question des **clubs frontaliers de deux régions**: un club de la région 6 proche de la zone d'activité de la région 4 ayant demandé à pouvoir s'y affilier. Après examen de différentes solutions techniques possibles, toutes insatisfaisantes et compliquées, le CA indique que les personnes intéressées de ce club ont la faculté d'adhérer à titre personnel à un club de la 4e Région comme Cholet par exemple.

### Durée maximale des films:

un premier tour de table indique que plusieurs membres du CA sont favorables à une limitation à 30 minutes de la durée des films. Ce point est réservé et sera inscrit à l'ordre du jour du prochain CA.

### Droits musicaux:

L'information concernant les droits musicaux, sera republiée dans *L'Écran*, plusieurs auteurs semblant négliger l'obtention des autorisations au titre des droits voisins en particulier, ou au titre des droits d'auteur. D'autres, notamment les jeunes réalisateurs, semblent complètement ignorer la question des droits. Il appartient aux clubs de rappeler les règles élémentaires en matière de droits de synchronisation surtout lorsqu'il s'agit de BOF de films, d'interprètes ou de compositeurs célèbres susceptibles de ne pas tolérer le moindre emprunt sans leur autorisation préalable.

### Présentation de « making-of »:

Le CA décide que le making-of d'un film inscrit aux Rencontres Régionales d'une

année donnée ne pourra être inscrit aux Rencontres Régionales que l'année suivante.

**Fiche concours:** modification de la présentation à apporter concernant le 4/3 et le 4/3 letterbox

### 3° Questions diverses

**Sites Web:** Jean Marie Kerherno signale que le site Web de Cinévil peut accueillir tous les clubs de France qui n'ont pas de site Internet et qui sont désireux de se trouver présents sur ce site.

Il est signalé que le site Web de la FFCV est en cours de réfection (présentation en Flash). Sa vocation première est d'être un site institutionnel s'adressant prioritairement au grand public susceptible d'être intéressé par la pratique de la vidéo et de rejoindre un club. Les informations sur les festivals, en particulier, sont mises à jour régulièrement de façon à inciter les membres des clubs à y participer en proposant leurs réalisations. Le site Web de la FFCV et celui de Cinévil peuvent être complémentaires.

À propos de l'**adhésion à deux clubs affiliés**, Jean Marie Kerherno souligne que la règle dans une fédération est de n'attribuer qu'une seule carte fédérale soit dans un club soit dans un autre. Cette situation de double affiliation concerne quelques adhérents de la FFCV, certains ayant par ailleurs opté volontairement pour une double cotisation tandis que d'autres n'en règlent qu'une seule.

Sans trahir les statuts, il paraît logique de ne pas imposer une double affiliation (aux intéressés de choisir le club FFCV de référence) sans toutefois empêcher ceux qui le souhaitent de régler une double cotisation.

## Du côté du CISBa Val d'Essonne

### Festivals d'hier et de demain

#### 2<sup>e</sup> Printemps du court-métrage

Le vendredi 13 mars 2009, le Club Images & Sons CISBa-Val d'Essonne organisait Salle Georges Brassens à Itteville son deuxième Printemps du Court-métrage, où étaient présentés des films réalisés par des auteurs appartenant à des clubs de l'Île de France affiliés à la Fédération Française de Cinéma Vidéo.

Dans le hall d'entrée, une exposition photo présentait des travaux réalisés par les membres photographes du club, une belle entrée en matière pour accueillir les spectateurs et mettre en valeur les membres du club.

Au programme, des films de qualité primés dans divers concours organisés par CINEVIF et la FFCV. Après la projection des films, les auteurs étaient conviés à dire quelques mots sur leur réalisation et répondre aux questions des spectateurs.

Lors du vin d'honneur de clôture offert par la municipalité d'Itteville, un cadeau souvenir fut remis à chaque réalisateur par la municipalité de Ballancourt sur Essonne, représentée par Catherine VERLICK maire adjointe en charge de la Culture.

La ville de Ballancourt sur Essonne par ce geste, et la ville de Itteville par son accueil en la salle Georges Brassens, marquent leur intérêt et leur encouragement pour le cinéma non professionnel et valorise ces auteurs qui sont des amateurs passionnés.

Une de ces agréables soirées que l'on aimerait plus fréquentes.

**Jean-Pierre CLAVIER**  
Président de l'union régionale CINEVIF  
(Cinéma et Vidéo en Île de France)

### Le prochain Festival Image Nature et Environnement 2010 du CISBa

est ouvert à tous, photographes, diaporamistes, ciné vidéastes, adultes et jeunes, adhérents d'un club ou individuels.

Cette 2<sup>e</sup> édition accueille les scolaires, primaires, collégiens et lycéens, qui concou-



Le deuxième printemps du court métrage organisé à Itteville par le Cisba Val d'Essonne



photo CISBa-Val d'Essonne

# Festival

# Image Nature

Films . Photos . Diaporamas

## et Environnement

du 5 au 9 mai 2010

à Ballancourt et Itteville (91)

Informations et inscriptions :  
[cisba@laposte.net](mailto:cisba@laposte.net) - 01 64 93 56 42  
<http://festivalcisba.free.fr>  
<http://clubcisba.free.fr>  
 Dépôt des œuvres : 15 mars 2010

Organisé par :

**CISBa**  
Val d'Essonne

ront, soit au titre d'un groupe d'élèves, soit au titre d'une classe ou d'un établissement. La participation des Jeunes de - 18ans à titre individuel reste possible comme pour l'édition précédente; des récompenses pour les Jeunes sont prévues au palmarès.

En Photo, les participants peuvent concourir dans les catégories papier couleur: Faune, Flore, Paysage, et la catégorie papier N & B. En audiovisuel, les diaporamas et les films doivent avoir pour thème essentiel la nature et l'environnement. Ils peuvent donc couvrir

les champs séparés, Faune, Flore Paysage ou plusieurs de ces champs à la fois, traiter de la Nature, de l'Environnement, des rapports homme/environnement sous forme de fiction, reportage ou documentaire.

Les commentaires et/ou les dialogues des diaporamas et films seront exprimés en langue française.

Le règlement complet et le dossier d'inscription seront disponibles à partir du 15 septembre 2009.

Toutes les informations relatives au festival seront diffusées en temps réel sur le site internet dédié au festival <http://festivalscisba.free.fr> et sur le site du club organisateur <http://clubcisba.free.fr>. Informations auprès du CISBa-Val d'Essonne: 01 64 96 56 42 et [cisba@laposte.net](mailto:cisba@laposte.net).

## Festival Ciné Poche

Suite de l'article sur le festival de Sanry publié dans *L'Écran* de juin.

Désireux de voir se développer notre concept nous avons décidé de créer notre propre association pour gérer ce festival.

Nous lui avons trouvé un nom: Ciné Poche. C'est peut-être le moment de penser à une organisation différente. Je pense par exemple à 1 ou 2 séances supplémentaires, ce qui permettrait d'une part au plus grand nombre de participer, d'autre part de réduire la durée des séances.

Depuis quelques années, les images amateurs ont pris une place prépondérante à la télévision, dans les médias et sur Internet aux côtés d'images réalisées par les professionnels. Les images qualifiées habituellement d'images d'amateurs sont des images techniquement non maîtrisées, le plus souvent prises sur le vif, sans recul sur l'événement ou la scène captée. Auparavant destinées à être vues à l'intérieur de la sphère privée, ces images ont gagné en visibilité. Ainsi un long-métrage tourné avec un téléphone mobile est sorti pour la première fois au monde en salle en mai 2008, tandis que Arte diffusera ce mois-ci une série de dix films Collection Caméra de poche – Mes 20 ans.

De fait, l'accès démocratisé aux nouvelles technologies de l'image permet donc l'émer-



gence de nouvelles pratiques amateur, mais « amateur » au sens de celui qui aime. L'apparition d'appareils à bas prix ainsi que d'outils de montage performants a rendu possible un nouveau rapport à l'image. L'amateur peut désormais exploiter ces possibilités dans un but créatif. Les téléphones mobiles et les appareils photos numériques illustrent parfaitement ces nouvelles potentialités. Ils sont dans toutes les poches, chacun de nous devenant réalisateur et producteur potentiel d'images, pour le meilleur et pour le pire...

La mission d'un festival comme Ciné Poche est de tenter de vous montrer le meilleur, de vous proposer le fruit de cette recherche technologique, de vous faire découvrir des films étonnants, de vous présenter de nouveaux visages d'artistes. C'est l'occasion également pour chacun de participer à une expérience inédite.

C'est aussi l'occasion de présenter les meilleures réalisations à des manifestations plus importantes. C'est ainsi que l'an passé les films de Maurice Fick et de votre serviteur ont participé aux rencontres régionales d'Épinal et aux rencontres Interrégionales de Sochaux-Montbéliard organisées par la Fédération Française de Cinéma et de Vidéo. Le film ¼ d'heure ayant été retenu pour représenter la Lorraine aux Rencontres Nationales FFCV de Bourges à la fin de septembre, catégorie Meilleur clip.

Il y a donc une possibilité de carrière et de diffusion pour ces films faits sans argent, sans

moyens techniques ou presque. C'est tout l'intérêt d'une telle manifestation car tout artiste rêve de montrer ses œuvres et d'être reconnu par le plus grand nombre.

Une constante remarquée cette année dans certains films déjà visionnés. L'apparition et l'utilisation des effets spéciaux. S'il est vrai que ce qui fait une œuvre ne sera jamais l'outil mais le travail de l'auteur, il est vrai aussi que lorsque les effets spéciaux sont utilisés au service du film, on obtient des images et des plans remarquables dignes des meilleures productions. Nous sommes désormais entrés dans une ère cinématographique nouvelle et il va falloir s'y faire. Certains passionnés de ma génération se disent que s'ils avaient eu tous ces outils à leur disposition dès leurs débuts, ils auraient sans doute fait carrière. C'est possible. Mais ce qui est sûr c'est qu'aujourd'hui on peut faire un film avec presque rien. Simplement une bonne idée. Jeunes ou moins jeunes, nous avons désormais l'occasion de saisir la main qui nous est tendue. Profitons-en! L'époque est formidable!

Le 4<sup>e</sup> Ciné Poche se tiendra donc le 14 novembre prochain au foyer de Sanry les Vigy

Le festival a pour but de présenter des films réalisés uniquement avec des téléphones portables ou appareils photos numériques. La date limite d'inscription est fixée au 24 octobre.

Durée maximum des films: 5' (hors générique)

Tous à vos appareils! Nous avons besoin de vos films

François LAURENT  
Les Mots Bleus  
1 place de l'Église  
57 640 SANRY LES VIGY  
tel 03 87 61 86 24/06 12 06 94 01  
fax 03 87 31 87 34  
[agence-lesmotsbleus@orange.fr](mailto:agence-lesmotsbleus@orange.fr)

